

Les ordres ? Certainement pas le remède au désordre !

La Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé a été informée des velléités de création d'un ordre des psychologues au travers d'une proposition de loi portée par une vingtaine de députés LR la semaine dernière.

Cette initiative est, comme en son temps pour l'ordre infirmier, le fait d'une poignée de professionnels malgré le rejet quasi-unanime de leurs collègues psychologues. Pour Force Ouvrière, cette initiative ne nous surprend qu'à moitié et les craintes que nous avons encore exprimées à la veille de la pandémie* se confirment, malheureusement.

Force Ouvrière est fermement opposé à tout ordre professionnel qui institue l'obligation de « payer pour travailler » et qui remettrait en cause les textes qui régissent déjà le métier. Pour les psychologues, cet ordre instaurerait une double férule et mettrait encore en danger le peu d'indépendance qui reste dans leur exercice.

Sans aucune consultation de leurs représentants, au travers de l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles, la création d'un tel ordre n'a que comme seul objectif, la mise sous tutelle des psychologues et leur inféodation au pouvoir médical avec une modification considérable de leur statut, en particulier dans les établissements sanitaires mais aussi sociaux et médicosociaux.

Cette proposition de loi ne devrait pas, selon nos sources, être examinée avant septembre. Force Ouvrière n'attendra pas l'automne pour organiser la riposte et convoque dans l'urgence la Commission Nationale FO des psychologues pour décider rapidement de nos actions prochaines et de mettre en perspective les revendications entre autres salariales.

La Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé exhorte d'ores et déjà l'ensemble des psychologues à se préparer à la mobilisation contre cette proposition de loi.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 16 avril 2021

**La Tribune FO Santé mars 2020*